



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Niveau des réserves de sang détenues par l'EFS

Question écrite n° 41693

Texte de la question

Mme Clémentine Autain interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le niveau anormalement bas des réserves de sang détenues par l'Établissement français du sang. Les conséquences importantes de la pandémie de covid-19 se répercutent sur l'ensemble du système de santé du pays. Ce jour, c'est l'Établissement français du sang qui fait état du manque d'au moins 30 000 poches nécessaires pour pourvoir au besoin existant dans le pays. Si l'EFS a déclaré être prêt à déployer un dispositif exceptionnel afin de rattraper ce retard, il demeure qu'au moins 200 postes supplémentaires de soignants habilités à réaliser la collecte de dons restent vacants. D'autre part, l'ensemble de la population n'est pas, à cette heure, informée de l'existence de ce besoin exceptionnel et n'a donc aucune raison particulière d'entreprendre davantage de démarche pour participer à des opérations de dons du sang que d'habitude. Elle souhaite donc savoir quelles dispositions il compte mettre en place pour répondre au manque de moyens humains existants et quelles mesures de communication sont à l'ordre du jour pour inciter l'ensemble des Français volontaires à donner leur sang.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41693

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7318

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)